



Le Rusé

Journal impertinent, insolent, humoristique

Oct 2009
N° 62

Rassemblement
Unitaire
Social
Ecologique

En direct du Conseil

Une nouvelle fois, le Conseil municipal du 21 octobre a offert un spectacle pathétique entre gigue des obscurantistes, valse des girouettes et gestionnaires de circonstance.

En guise d'introduction, Natacha Bouchart a rappelé la triste réalité d'un Calais où bon nombre d'entreprises sont en difficulté. Mais la crise ne suffisant plus à excuser son piètre bilan, elle pointe la concurrence des autres collectivités.

Elle affirme ensuite que tous les projets économiques, même les plus modestes sont les bienvenus, surtout s'ils sont commerciaux...

Justement parmi les délibérations, le cas d'Eras Métal est évoqué...

De l'aveu même de Madame Bouchart, le projet a recueilli tous les avis nécessaires à son implantation. Pourtant, elle engage la municipalité à rendre un avis défavorable en prétextant que : « les avantages du projet ne justifient pas les nuisances qu'il engendre ». C'est ainsi qu'elle s'y opposera. N'écoulant que son courage M. Blet démonta toute l'argumentation de sa patronne, annonça un positionnement de surprise, pour, au final, s'abstenir. Quel courage !

A tout cela Jacky Hénin opposera : (voir le Rusé n°61 consultable sur leruse.fr). Il ajoutera : « malgré tous les contrôles et analyses du dossier effectués par les services de l'Etat que l'on ne peut taxer de laxisme, nous continuons à comprendre que l'on puisse être inquiet. Il appartient alors à la force publique d'enquêter, de prescrire, d'informer, de rassurer, de contrôler,

de légiférer, pour que l'activité industrielle utile au développement de l'humanité puisse se mener dans le respect des droits des populations et de l'environnement.

Avons-nous eu cela ? Non ! Quand le Calais a besoin de diversité pour ne pas être dépendant d'une mono activité, Madame Bouchart en digne héritière de ceux qui hier ont refusé qu'Usinor s'installe à Calais car il aurait pris la main d'œuvre de la dentelle (sic), vous prônez la mono activité !



Dramatiquement on en mesure encore les conséquences. Au moment où notre voisine Dunkerquoise se promeut sur la première radio de France "venez voir dunkerque va vous étonner" et met en avant son secteur industriel qui va participer à la construction d'un énorme gazoduc, le message que Calais envoie à l'extérieur c'est : "industriels, pas la peine de venir chez nous, vous ne nous intéressez pas !" nous n'avons vraiment pas besoin de cela ! »

D'autres délibérations furent ensuite abordées, nous ne rendrons ici compte que des principales. Sur la délibération relative au tourisme, les élus prennent connaissance de la baisse d'activité pour la saison 2007-2008 du casino de Calais géré par délégation de service public par le groupe Partouche, Jacky Hénin tient à compléter l'information : « Pour avoir assisté à la réunion qui examinait la délégation de service public relative à l'exploitation des jeux sur le territoire de notre ville, permettez-moi de com-

pléter cette délibération pour l'information du conseil. S'il a effectivement été fait état d'un recul de l'activité sur l'exercice passé, comme sur le présent, il a aussi été fait état d'un bénéfice de 500 000 euros pour l'exercice clos en octobre 2008. Les propos du représentant du groupe Partouche lors de cette réunion, annonçant la nécessité de réduire la participation de sa société à la vie locale compte tenu du recul de l'activité, me semblent donc dans ce contexte inappropriés. Il serait de bon ton que la collectivité le fasse savoir. »

Puis arriva l'exceptionnel projet d'aménagement de jardins éphémères entre la place du Soldat Inconnu et le Parc St-Pierre. Ces jardins seront mobiles, et seront composés de jardinières, de banquettes, de mobiliers qu'il faudra déplacer au gré des manifestations. Jacky Hénin fait part de sa perplexité face au projet : (voir article « Un jardin éphémère... et quoi encore ? »)

« Et puis sur le fond, si quelques projets avancés ont un intérêt pour la ville et sa population, celui-ci en pleine crise qui frappe durement notre population apparaît un peu comme un gadget décidé à la va-vite. 300 000 euros et les éventuels surplus, c'est 1,5 % d'impôts locaux. Une somme que pour ce qui nous concerne, nous orienterions différemment. Notamment dans d'éventuels investissements pouvant se traduire par la suite par de réelles économies pour la collectivité : pour l'eau, pour l'électricité, pour le chauffage...

300 000 euros et les éventuels surplus, c'est 1,5 % d'impôts locaux. Une somme que pour ce qui nous concerne, nous orienterions différemment. Notamment dans d'éventuels investissements pouvant se traduire par la suite par de réelles économies pour la collectivité : pour l'eau, pour l'électricité, pour le chauffage...

Notamment dans d'éventuels investissements pouvant se traduire par la suite par de réelles économies pour la collectivité : pour l'eau, pour l'électricité, pour le chauffage...

Suite P2

En bref... En bref... En bref... En bref... En bref...

C'est fermé !

Avis aux amateurs de glisse : si vous décidez d'aller faire un petit tour à la patinoire, ne vous fiez pas aux horaires annoncés par l'agglomération, vous éviterez ainsi la désagréable surprise de... trouver porte close.

C'est en effet la déconvenue vécue par des clients du complexe un samedi soir. L'heure de fermeture annoncée était 21 h, ils sont donc arrivés à 20 h 15 en pensant pouvoir s'amuser un moment. Malheureusement la patinoire était déjà fermée. Pas de chance...

La raison ? Aucune ! Et il paraît que ce n'est pas la première fois que ça arrive ! Mais ça n'a sans doute rien à voir avec le fait qu'un des responsables de la patinoire soit un proche de Philippe Blet. Non, bien sûr que non... A moins que...

Il crée des emplois... pour les siens

Philippe Blet a décidé de suivre les préceptes de son chef de file : créer des emplois. Après avoir embauché le copain de sa nièce comme chauffeur, c'est donc un neveu qu'il vient d'embaucher comme conducteur de l'assainissement. Quant à un autre de ses cousins, après avoir été propulsé secrétaire du syndicat CFDT, il se murmure dans les couloirs d'ICEO qu'il pourrait très bientôt être promu chef du protocole de la CAC, comme il se murmure que les caresses (verbales) qu'il envoie à son cousin « retrouvé » devraient permettre l'embauche de son fils. Mais ce n'est sans doute qu'une rumeur, chacun sachant bien que la copinerie, c'est fini (sic) !



Le saviez-vous ?

Le blog du Rusé s'est refait une beauté : n'hésitez pas à aller faire un petit tour à l'adresse suivante :

www.leruse.fr

Vous pourrez y télécharger le Rusé de la semaine (télécharger le Rusé) mais aussi les anciens numéros (rubrique « télécharger les anciens numéros »). Faites-le savoir autour de vous...

On y pense

Le Rusé prend quelques jours de vacances, vous n'aurez donc pas de numéro la semaine prochaine. Prochain rendez-vous le week-end du 6 novembre...



Pour ces raisons pour ce qui nous concerne nous vous laisserons assumer votre projet. »

Quelques délibérations plus tard, arrive une nouvelle piste d'athlétisme au stade du souvenir. Jacky Hénin dira : « Qu'il me soit permis avec cette délibération de remercier le Conseil général du Pas-de-Calais pour sa décision de financer à hauteur de 60 % un équipement qui pourra être particulièrement utile au Calais dans la perspective de Londres 2012... Ainsi, avec un stade, un équipement aquatique pour s'entraîner et se détendre, un équipement digne d'intérêt pour les sports collectifs avec Calypso, des centres d'entraînement et des salles de sports de bon niveau, avec une capacité hôtelière supérieure à ses voisines, Calais devrait pouvoir tirer son épingle du jeu, pour peu que tout soit fait pour attirer, qu'existe au plus vite une liaison ferroviaire Londres-Lille, avec arrêts à Calais, organisée de ma-

nière régulière et à un tarif abordable.

Chacun, j'en suis persuadé, agira dans l'intérêt du Calais.

Pour ce qui me concerne, je devrais à ma demande, à la fin de cette année, avoir un contact avec le ministère des sports Cubain. J'entends défendre, à cette occasion, auprès de mes interlocuteurs, les mérites et avantages de Calais et du Calais. Je rendrai évidemment compte de ces démarches. »

Concernant la construction d'un ouvrage d'art, Jacky Hénin interrogera encore la majorité municipale : « Si la construction d'un ouvrage d'art est indispensable pour accéder à la zone de la rivière neuve en provenance de la route départementale 940, en franchissant la rivière, il n'en est pas moins vrai que les terrains de cette zone, sont en contrebas de la route départementale 940.

Qu'a-t-on prévu de ce point de vue ? »

Réponse de M. Agius : un rem-

blayage pour une mise à niveau.

Affaire évidemment à suivre d'autant que pour assurer la mise à niveau de cette zone, il sera sûrement nécessaire de mobiliser des centaines de tonnes de matériaux qui devront être acheminées par la voirie qui amène les automobilistes à la cité de l'Europe.

Quelques délibération plus loin le rapport d'activité du Channel, sera présenté aux élus, Gisèle Coquerelle tient à souligner : « Les calaisiens bénéficient avec le Channel, d'une scène culturelle de très grande qualité. Les spectacles présentés enthousiasment les Calaisiens et (je) tiens à saluer le travail fourni par M. Peduzzi, son équipe et ses troupes, tant au niveau des programmations, des représentations que de la gestion de la structure. »

Un conseil où l'évènement aura sans conteste été l'abstention de 8 des membres de la majorité sur un dossier sensible.

Un jardin éphémère... et quoi encore ?

Un jardin éphémère, cher contribuable calaisien, voilà la nouvelle trouvaille de Mme le Maire !

De quoi s'agit il ? Pour un coût évalué à 300 000 euros (sans compter la pose et dépose du dit jardin, puisque telle est sa fonction, voire sa destinée) Mme le Maire souhaite investir dans l'installation de bancs, espaces verdure (genre orangerie), sur la place du soldat inconnu. Telles sont ses déclarations faites lors du dernier conseil municipal.

Pourquoi cette nouvelle lubie ? Tout simplement pour soit disant rendre la ville encore plus accueillante (pourquoi pas...), permettre un nouvel espace de respiration (pourquoi pas, mais dans ce cas pourquoi dénaturée l'idée

de parc urbain à l'emplacement de l'ancien stade de l'US boulevard Curie?), mais essentiellement pour diminuer le nombre de véhicules qui y stationnent !

Cette petite phrase a dû lui échapper et probablement que son mentor, Gepetto-Demassieux, lui reprochera et oubliera, comme déjà à maintes reprises, de le consigner dans le prochain compte-rendu de ce conseil (on sera vigilant !!).

En effet, il y avait une solution bien plus efficace pour diminuer la présence de véhicules sur cette belle place : maintenir le stationnement payant, qui de plus engendrait des recettes non négligeables pour la ville (de l'ordre de 80 à 100 000 euros par an). Mesure qui aurait pu être

améliorée pour les Calaisiens en offrant un ticket de sortie gratuit à ceux qui venaient accomplir des démarches en mairie.

Mais voilà, en pleine crise, alors que les impôts locaux ont connu pour cette année une hausse historique, chers Calaisiens, préparez-vous à ouvrir encore une fois votre porte-monnaie pour assouvir les fantasmes de Mme Bouchart !

Cette petite plaisanterie coûtera donc en réalité de l'ordre de 380 à 400 000 euros (coût de l'investissement + manque à gagner dû à la suppression du stationnement payant sur la place), soit pratiquement 2 points d'impôt supplémentaires !

Stratégie : c'est quoi cette bête-là ?

Depuis qu'ils ont été élus, les petits nouveaux n'ont toujours pas trouvé réponse à une question pourtant capitale : pour faire quoi ? C'est tellement vrai que dernièrement Philippe Blet en a été réduit à réunir les cadres de l'agglomération pour leur demander des idées de projet ! Certes, il y a bien le projet d'excellence territoriale (comprenez : l'aménagement du secteur Axial, bassin ouest...), la création de la base d'aviron canoë-kayak à Coulogne ou le

déménagement de l'école d'art... mais que l'on ne s'y trompe pas : tous ces projets étaient déjà dans les cartons du temps de l'ancienne équipe.

Non, du côté des projets novateurs, fédérateurs, rien. Les élus n'ont pas le moindre projet et bien sûr pas l'ombre du début de ce qui pourrait ressembler de près ou de loin à une stratégie. Le néant total ! Et selon nos infos, ce n'est pas prêt de changer...

Ca m'gratte

Un comportement honteux!

C'est plus qu'une mésaventure qu'ont vécue cette semaine de fidèles lecteurs du Rusé qu'il nous faut vous exposer, tant le comportement et les conséquences sont honteux.

Le couple assume une vie de salariés des plus ordinaires. Monsieur travaille à l'extérieur et madame est salariée sur Calais. Élément important, madame qui gère donc seule le quotidien, est atteinte d'un diabète particulièrement fort, qui l'oblige régulièrement à se faire hospitaliser pour contrôle. Comme chaque semaine, leur petite dernière est partie à l'école, où comme chaque semaine depuis trois ans, elle mange à la cantine tous les midis. Pour une organisation que l'on peut comprendre les parents doivent alors donner le chèque de cantine le jeudi pour la semaine suivante, voire le vendredi en cas d'oubli. Oui mais voilà, cette semaine-là, la maman étant hospitalisée pour des examens de contrôle, c'est le frère qui a conduit sa petite sœur à l'école oubliant comme



tous les adultes le fameux chèque. Résultat : le lundi midi suivant la maman a été appelée par l'école pour venir rechercher sa fille. La dame de cantine a eu beau s'échiner à essayer d'expliquer la situation particulière et exceptionnelle, rien n'y a fait. Pas de cantine pour la petite alors même que le repas avait été commandé !

La maman, dont l'heure de pause du midi est de 12 h à 13 h, en a donc été quitte pour poser des heures de congés pour aller chercher sa fille à 11 h 30 et la reconduire à 13 h 30 durant toute la semaine. Au-delà se pose la question de comment la petite fille a pris la chose ? Et du refus surtout de comprendre, démontré par des adultes ? Et si demain une famille était confronté à un souci financier très passager, l'enfant serait privé de manger ? Une attitude en tout cas qui n'honore pas l'adulte ou les adultes qui l'ont eue et montre surtout un vrai sentiment de compréhension (sic).

La phrase...

«... Le stade de l'Épopée que l'on pourrait appeler le stade inutile, ...» de Philippe Blet à propos d'une délibération lors du conseil municipal du 21 octobre (on cherche encore le rapport...), copiant ainsi mot pour mot son acolyte Jean-Marc Leroy. Outre le fait que les amateurs de foot apprécieront eux qui ont su attendre, que les problèmes de sécurité des publics et des populations semblent les dépasser, informons nos lecteurs que le stade sert bien à quelques élus et leurs amis pour boire quelques verres dans les salons VIP. Il n'est donc pas inutile pour tout!!